



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET
SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LES SALAIRES !

IL Y A UNE CRISE ÉCONOMIQUE ET CE N'EST PAS UNE FATALITÉ !

La crise économique est là. Elle avait débuté avant la pandémie puisqu'au premier trimestre 2020, avant même le premier confinement, le PIB avait déjà chuté de 6 %.

Depuis, les choses se sont aggravées : plus de 1 000 plans de licenciements (PSE) sont en cours en France, sans compter les ruptures conventionnelles, collectives ou individuelles. Le chômage partiel reste élevé, la grande majorité des emplois créés dont se vante le ministre Lemaire, (au prix d'un plan de relance de 100 milliards !!) l'ont été de manière précaire (Intérim, CDD et autres contrats précaires). Cette crise que subissent les travailleuses et travailleurs, c'est le résultat de la volonté des employeurs d'augmenter leur taux de profit.

L'enrichissement des ultra-riches, dont les Pandora Papers lève une partie du voile (11 300 milliards) et se fait à notre détriment, nous qui créons les richesses dans ce pays.

HAUSSE CONTINUE DES PRIX

EXPLOSION DES FACTURES D'ÉNERGIE :

Gazole : + 30 % en un an, le prix au litre est bien au-delà de celui qui avait déclenché le mouvement des Gilets jaunes ! Faire le plein, c'est 20 € de plus qu'il y a un an, soit 80 € de plus à dégager du budget mensuel pour les familles qui font le plein chaque semaine.

Gaz : une hausse historique, à l'entrée de cette période hivernale, +10 % en juillet, + 5,3 % en août, +8,7 % en septembre et + 12,6 % en octobre. Pour un foyer qui se chauffe au gaz naturel, c'est une hausse de 500 € par rapport à avril.

Électricité : + 2 % depuis un an, et + 157 % en quinze ans. Jusqu'à la présidentielle de 2022, Macron « limitera » à + 4 % la hausse de début d'année 2022.

PRODUITS ALIMENTAIRES :

En France, si l'évolution depuis un an des produits alimentaires est jusqu'ici modérée (+ 1 %), cela est déjà en train de changer : le comité stratégique des centres Leclerc prévoit pour début 2022 le chiffre faramineux d'une inflation de + 4% **mensuelle** !

La cause, les hausses énormes des coûts de transport, de l'énergie et des emballages. Le prix des pâtes a déjà pris + 15 %, le reste suit...

Selon le cabinet Nielsen, les hausses à venir varieront de + 2 % à + 23 % selon les produits.

Pour un panier de produits de première nécessité, la hausse prévue est de + 4,7 % dès début 2022.

ET POUR LES RETRAITÉS ?

Les retraités prennent les hausses de prix de plein fouet, alors que les retraites complémentaires ont déjà augmenté moins vite que l'inflation durant 10 ans. Pour eux, le chèque inflation sera prélevé sur les réserves des régimes de retraite, constituées de cotisations sociales.

Au final, les employeurs ne débourseront strictement rien !

**DANS CES CONDITIONS, LA PAUVRETÉ AUGMENTE,
ELLE ATTEINT DÉJÀ, EN FRANCE, PRÈS DE 20 % DE LA POPULATION,
SOIT 12 MILLIONS DE PERSONNES.**

LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT EST LOIN D'ÊTRE À LA HAUTEUR !

Après avoir organisé une hausse cumulée de plus 40 % du prix du gaz depuis juillet, Castex annonce que le prix sera « bloqué » pour 2022. Pas question de baisser les taxes sur le carburant (qui représentent pourtant les deux tiers de son prix), le gouvernement annonce, après le chèque énergie, un chèque inflation de 100 euros pour une partie des salariés, financé par nos impôts et nos cotisations sociales !
Ce qu'on nous met dans une poche, on nous l'enlève de l'autre !

Au lieu de cela, le gouvernement aurait dû décréter une hausse générale du SMIC et des salaires minimums de branches professionnelles, avec obligation de négocier tous les salaires.

AUGMENTER LES SALAIRES : L'URGENCE

Les richesses créées par les travailleuses et travailleurs dans les entreprises permettent largement d'augmenter massivement les salaires. Le Produit Intérieur Brut, mesure officielle de la richesse produite par l'ensemble de l'économie du pays, n'a jamais été aussi élevé au cours de l'Histoire ! La croissance économique prévue par Macron est de 6,25 %, des chiffres comme on en avait plus vu depuis 40 ans.

Partout, l'argent existe pour des hausses massives de salaires !

IL EST TEMPS DE REVENDIQUER DU SALAIRE !

LA REVENDICATION DE LA FNIC-CGT :

Dans la totalité de nos 11 branches, il y a de 1 à 9 coefficients au-dessous du SMIC.

Il faut revendiquer une grille de salaires, avec le plus faible fixé à 1 900 euros et le plus élevé à 9 500 euros.

Le salaire est fonction de la qualification du salarié.

LA PROPOSITION FÉDÉRALE, SE MOBILISER POUR LES SALAIRES :

La FNIC-CGT appelle ses syndicats à se mobiliser dans les branches professionnelles, dans les entreprises.

ELLE PROPOSE 3 DATES COMMUNES

D'APPEL À LA GRÈVE SUR LES SALAIRES

19 NOVEMBRE, 3 DÉCEMBRE, 17 DÉCEMBRE

**Pour des négociations qui ne restent pas dans les salons feutrés, les salariés doivent s'en mêler.
Tous en grève pour les salaires.**

MODALITÉS :